

Gouvernance environnementale en Haïti.- Le défi d'assurer la diversité écologique parmi beaucoup d'intérêts

Ingo Gentes *
Jorge Vergara-Castro **

112

La gouvernance environnementale dans un pays d'extrême pauvreté, la faiblesse des institutions et un état presque absent dans les domaines de la surveillance, le contrôle et la sanction reste encore un défi majeur. Haïti est aujourd'hui confronté, en particulier depuis le séisme de 2011, d'un certain nombre d'organisations et de groupes non gouvernementales qui ne contribuent pas nécessairement à établir une meilleure institutionnalisation ou améliorer un état négligé en termes de protection, en particulier dans les zones actuellement endémiques à risque et vulnérables. Bien qu'il existe des lois et des règlements pour la protection, la pression dans les zones naturelles à Haïti au cours des dernières années a augmenté, ce qui a également contribué largement un manque de titres fonciers et les besoins croissants d'une grande partie de la population à produire de la nourriture dans des endroits impropres à l'agriculture. Un projet du PNUE / CE vise à délimiter les zones qui démontrent connectivité de la biodiversité (flore et faune) entre Cuba, Haïti et la République dominicaine voisine, à l'occasion que les zones pilotes de protection et de restauration impliquent des activités d'amélioration d'environnement et de le moyen de vie de la population locale. Cet article essaie d'analyser la gouvernance environnementale dans le pays à l'intention, et se propose comme but développer lignes directrices pour un meilleur ancrage dans les populations présentes aux domaines prioritaires.

Mots-clés: Gouvernance, Etat et société, l'environnement et la biodiversité, coopération pour le développement, Haïti

La gobernabilidad, en un país de extrema pobreza, con una institucionalidad débil y un Estado casi ausente en temas de seguimiento, control y sanción sigue siendo grandes desafíos para Haití. El país caribeño enfrenta además, y especialmente desde el sismo del 2011, un sinnúmero de organizaciones y grupos no estatales que no necesariamente aportan a establecer una mejor institucionalidad o modernizar un Estado negligente en términos de protección, especialmente de zonas y especies endémicas, actualmente en riesgo y vulnerable. Si bien existen leyes y reglamentos de protección, la presión a las zonas de resguardo en los últimos años Haití ha aumentado, a la que también en gran parte contribuye una falta de saneamiento de títulos y las crecientes necesidades de gran parte de la población de cultivar alimentos en lugares no aptos para la agricultura. Un proyecto del UNEP/EC busca desde hace unos años delimitar y demarcar las zonas que demuestren una conectividad en diversidad biológica (flora y fauna) entre Cuba, Haití, y la vecina República Dominicana con motivo que las zonas pilotes las actividades de protección y restauración ambiental implican mejoras de vida para la población local. El presente artículo trata de analizar la gobernabilidad ambiental en el país y pretende, en segunda instancia, dar algunas pautas para un mejor anclaje en y con las poblaciones en las zonas definidas prioritarias.

Palabras claves: Gobernabilidad, Estado y sociedad, medio ambiente y biodiversidad, cooperación para el desarrollo y, Haïti

* PhD en Sciences politiques et Sociales (FU Berlin, 2000), Alice Salomon Hochschule (ASH), Berlin, Master of Arts, Master program "Intercultural Conflict Management", <http://icm.ash-berlin.eu/home/> E-mail: ingo.gentes@gmail.com

** Doctorante Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine/CREDA. E-mail: jorgevergaracastro@gmail.com



1.- Introduction: Haïti entre destruction et la restauration environnemental

Haïti est un pays confronté à de nombreux défis. Le pays connaît une pauvreté de masse qui le classe parmi les plus défavorisés au monde, comme en témoignent ces indicateurs sociaux et économiques présentés dans le rapport sur le développement humain publié par le PNUD/PNUE (2013): un PIB par habitant de seulement 6.731 \$ US, ce qui met le pays à la 158ème position sur l'échelle de l'index de développement humain (IDH); 72% des Haïtiens vivent sous le seuil de pauvreté et près de la moitié vivent avec moins d'un dollar US par jour; une espérance de vie moyenne de 61 ans; une croissance démographique annuelle de 1,7 % (la moitié de la population a moins de 20 ans); une mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 20% (pour-mille); 48,7 % de la population est analphabète avec un taux de chômage à 27 % (officiel, mais deux tiers des Haïtiens sont touchés par le chômage ou le sous-emploi).¹

Les principaux handicaps du pays sont dus à la fragilité de l'État et à l'insuffisance des capacités techniques et administratives. L'administration haïtienne manque des cadres, la collecte fiscale est très faible, il n'y a pas de cadastre, le système de santé n'est pas organisé, l'éducation, pour essentiel privée, n'est pas gratuite (Cours de comptes, 2013). Mais Haïti aussi connaît une détérioration accélérée de son

environnement, avec une dégradation des ressources naturelles, une réduction inquiétante de la biodiversité, la diminution des ressources du bois, l'érosion des sols et la désertification qui résultent (PNUE & PNUD, 2013).

Les gouvernements de plusieurs Etats caribéens sont depuis persuadés que la délimitation et la création d'un corridor biologique² peut entraîner une collaboration transnationale et interdisciplinaire entre les initiatives nationales concernant l'écologie environnementale et l'écologie du paysage (Sanchez, 2008). L'initiative «Corridor biologique les Caraïbes» (abrégié en CBC) doit soutenir des projets nationaux sur le long terme, les intégrer dans une approche régionale et apporter ainsi une contribution concrète à la sauvegarde de la biodiversité mondiale. L'initiative CBC, financée les premières années (de 2009 à juin 2013) par l'Union Européenne (UE) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement (PNUD)³, offre un cadre aux pays participants (Cuba, Haïti et République Dominicaine) pour la création de synergies dans les domaines de l'administration des zones protégées et du rétablissement de la diversité biologique. La collaboration des Etats se concentre alors sur trois objectifs globaux: (i) la remédiation environnementale; (ii) le développement de bases de subsistance alternatives et (iii) la réduction de la pauvreté par la diminution de la pression exercée sur les ressources naturelles biologiques. Un aspect central ici est de générer sensibilisation dans le domaine des municipalités à la suite de la mise en œuvre du projet durable CBC.

1. L'ouverture économique et l'instabilité politique dans la dernière décennie effacées, résultant de nombreux emplois et la production nationale sont détériorées. On estime qu'aujourd'hui, la plupart des ménages reçoivent des transferts de fonds de la famille à l'étranger qui s'élèvent à plus d'environ 1.600 millions de dollars (2007-2008), et sont principalement utilisés pour financer la consommation d'aliments (Paul, 2012).

2. Par le terme corridor biologique, on désigne l'extension géographique continue du biotope dans des écosystèmes reliés entre eux, extension qui peut être spatiale ou fonctionnelle. Une jonction ou une connectivité entre les biotopes qui ont été fractionnés par des événements naturels ou le développement humain est ainsi soit rétablie soit, dans le cas contraire, préservée. Les corridors biologiques sont une composante importante de la sauvegarde de la diversité des espèces et de la diversité biologique (biodiversité). Les corridors biologiques constituent une étape vers le rétablissement des biotopes na-

turels. Le rétablissement de ces biotopes permet de promouvoir la diversité des espèces et donne une chance d'exister à la flore et à la faune.

3. Ce programme s'élève dans sa première phase (de juin 2010 à juin 2013) à un volume de 10 705 269 euros qui se répartissent proportionnellement comme suit: UE (2 774 835 euros); PNUE (100 000 euros); République Dominicaine (3 381 251 euros), dont fonds du FEM (3 055 164 euros) et fonds propres du gouvernement (326 087 euros); Haïti (2 977 190 euros), en totalité des fonds du FEM ainsi que Cuba (1 471 993 euros), dont fonds du FEM (811 773 euros) et Fondation Mac Arthur (660 220 euros). Après les difficultés initiales qui se sont présentées autour de la nomination d'un chef d'équipe et d'un site de bureau par les pays, une prolongation d'au minimum une année (jusqu'en juin 2014) est souhaitée par la direction des programmes de l'initiative CBC.



L'objectif général de l'initiative CBC est la protection de la biodiversité présente - faune et la flore et de sa migration transfrontalière - et menacée par l'amélioration des conditions de vie de la population dans les trois États participants, en tenant particulièrement compte des femmes et des enfants. Parallèlement à cela, la population rurale vivant dans les hotspot du CBC, notamment dans les zones protégées puisse couvrir ses besoins en denrées alimentaires, en matériel de construction et en sources d'énergie avec des ressources naturelles alternatives et des méthodes innovantes et qu'il adapte ses modes de production avec succès en fonction des répercussions positives sur la biodiversité. La pauvreté des petits agriculteurs et la pression exercée sur les réserves naturelles protégées doivent ainsi être réduites tout en contribuant à la sauvegarde et à la restauration de la diversité biologique dans le contexte du Corridor biologique dans les Caraïbes.⁴

Cet article essaie d'analyser la gouvernance environnementale dans le pays, en appel l'intention de donner quelques lignes directrices pour un meilleur ancrage dans les populations présent et les domaines prioritaires. Dans un premier chapitre on veut démarquer les attitudes d'État, de la société civile vers une protection et restauration environnementale après le tremblement dur 2010. Après on va affronter la problématique de la gestion de la conservation de la Biodiversité en Haïti dont l'initiative de la délimitation et démarcation

4. Il faut ainsi prendre conscience de l'importante dimension politique de l'initiative CBC. Les décideurs à Haïti et en République Dominicaine ne sont toujours d'accord sur la manière dont l'initiative CBC doit se comporter face à des thèmes comme la migration et le commerce illégal (entre autres, concernant le charbon de bois des réserves naturelles du Sud à Bahoruco, mais également le trafic de drogue au-delà des frontières). Une mesure du CBC est axée sur l'élaboration d'une proposition de loi concrète ainsi que sur la réglementation cadre pour des zones protégées transfrontalières.

5. Regardez- vous spécifiquement le Natural Disasters Economic Losses Index (NDELI) publiée pour Maplecroft, http://maplecroft.com/about/news/economic_losses.html, visité 16 juillet, 2013.

6. Regardez-vous <http://protectioncivilehaiti.net/index.php/documents-de-reference/11-plan-national-de-gestion-des-risques-et-des-desastres-pngrd>, visitée 18 juillet, 2013.

d'un Corridor Biologique dans les Caraïbes (CBC) nous permettront établir une première stratégie pour Haïti. Au fin, on a présente des perspectives pour l'environnement et pour l'action d'Etat plus active, participative et légitimé.

2.- Le faites crue de la faible gouvernance environnementale en Haïti

En plus du cadre politique et socio-économique, les problématiques environnementales sont au cœur des pertes et des enjeux fondamentaux en Haïti. D'une part, le pays, par sa situation géographique au milieu de la bande des Caraïbes, se trouve exposé à d'importantes menaces d'origine naturelles qui compromettent grandement la pérennité du milieu. En fait, parmi tous les pays insulaires en développement, Haïti est celui ayant le plus haut indice de vulnérabilité aux cyclones. D'autre part, selon l'indice de vulnérabilité aux changements climatiques, le pays est classé au 7ème rang, équivalent à la catégorie de «risque extrême».⁵

Un rapport récent du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en collaboration avec le ministère de l'Environnement (MDE) haïtien, stipule que les principales menaces naturelles dont le pays fait face sont les inondations, la sécheresse et les cyclones tropicaux (PNUE et al., 2010). En Haïti, même les perturbations de faible magnitude provoquent souvent des catastrophes et chaque événement perturbateur fragilise davantage les ressources et la potentialité du pays à se redresser. Parallèlement, des initiatives sont prises comme la mise en place de campagnes de sensibilisation pré-cycloniques et le Plan national de gestion des risques et des désastres (PNGRD), mais ces dernières sont rarement appliquées en raison du manque de ressources et de structure au niveau étatique.⁶

Autrefois dense, la couverture végétale en Haïti a souffert d'une exploitation exagéré au début du XIXème siècle (Magny, 1995). Plusieurs organisations et spécialistes mentionnent qu'il ne resterait qu'entre 1 % et 3 % des forêts



d'origine. Il a aussi été estimé que tous les 30 bassins versants du pays seraient déboisés (PNUD & PNUE, 2013). Les ressources naturelles en Haïti ont presque totalement disparues et anéanti le peuple à un rythme effrayant. Le pays s'en trouve grandement appauvri et la situation ne cesse de s'empirer, en partie dû à l'explosion démographique combinée à un État défaillant, qui infligent de plus en plus de pression sur la ressource du bois.

Les habitants d'Haïti dépendent des bois pour satisfaire leurs besoins primaires. On estime que chaque année, plus de 50 millions d'arbres sont abattus pour permettre l'agriculture ou la cuisson des aliments (Helvetas, 2009). En 2011, la consommation de bois représentait 72 % de la consommation totale d'énergie du pays et plus de 90 % des ménages haïtiens avaient recours au bois ou au charbon de bois de façon quotidienne pour faire cuire les aliments. La situation est encore plus marquée dans les régions rurales et dans les foyers ayant de revenus faibles.

L'agriculture représente environ la moitié des emplois en Haïti et constitue le 25 % du PIB. Ces données sont difficiles à figurer puisque le territoire national est composé à plus de 75 % de montagnes, défavorables aux agricultures. La surface cultivable est surexploitée et selon le Critical Ecosystem Partnership Fund (CEPF), le secteur agricole utilise plus de 90 % du total de l'eau disponible (CEPF, 2010).

En plus de rendre les populations encore plus fragiles, la déforestation massive a grandement affecté la fertilité des sols qui autrefois était d'une potentialité remarquable. Les sols agraires fertiles ont pour la plupart été détruits et les terrains montagneux dénudés de toute végétation ont débuté à souffrir des processus nocifs de l'érosion. Cette érosion, en flanc de montagne, charge les cours d'eau de sédiments et occasionne des inondations souvent catastrophiques dans les plaines (PNUE, Gouvernement d'Haïti & Université Quisqueya, 2010). Ces phénomènes ont amplifié la pauvreté en

zone rurale et ont poussé les populations pauvres à migrer vers les centres urbains. Ceci explique en partie l'étalement des bidonvilles et la détérioration des conditions de vie et des ressources naturelles.

La faune comprend plus de 2.000 espèces et la flore comprend plus de 5.000 espèces de plantes vasculaires dont 36% sont endémiques (Helvetas, 2009). À cause de la surexploitation des milieux, la biodiversité du pays ne cesse de s'éroder, même si peu de données existent sur le sujet. Le CEPF mentionne dans son rapport de 2010 qu'il existe en Haïti et dans l'épicentre des Caraïbes, des sites irremplaçables de biodiversité. En fait, Haïti compte 17 zones clés pour la biodiversité des 290 identifiées mondialement (CEPF, 2010). Le Massif de la Hotte et celui de la Selle représentés à la figure suivante, constituent deux zones très importantes de biodiversité puisqu'ils renferment les deux plus grands blocs de la forêt restante du pays. Sur cette même figure sont représentés les quatre parcs nationaux d'Haïti d'une superficie d'environ 25.000 hectares: le Parc National Macaya situé au Sud-Ouest dans la zone clé pour la biodiversité du Massif de la Hotte; le Parc National la Visite et le Parc National Forêt des Pins dans la zone clé pour la biodiversité du Massif de la Selle au Sud-Est du pays; et le Parc National Historique la Citadelle, situé dans le corridor du Massif Plaine-du-Nord.

Néanmoins, l'Île d'Haïti fait partie du «Hotspot» des Caraïbes. Ce concept est utilisé par Conservation International pour désigner les points de forte concentration de la diversité biologique du globe.⁷ Celleci s'exprime depuis les gènes jusqu'aux écosystèmes. Sur 228 espèces de la liste de l'UICN pour l'Île d'Haïti, presque de 50% (119) ont disparu en Haïti (ANAP, 2009). Avec moins de 10% de couvert forestier et considérant les caractéristiques relictuelles des espèces et écosystèmes haïtiens, beaucoup plus d'espèces sont en danger d'extinction. Et ceci est lié en grande partie à la fragilité des écosystèmes qui perdent de leur qualité, voire disparaissent sous la pression de: l'agriculture, l'évolution démographique, l'introduction d'espèces exotiques, l'exploitation abusive des espèces autochtones et les changements climatiques.

7. Regardez-vous le blog, <http://blog.conservation.org/tag/haïti/>, visitée Juliet 30, 2013.



La question qui restait si l'Etat haïtien – spécifiquement le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) tient effectivement le leadership du processus du développement. Á l'année 2013 étaient, entre autres, 562 ONG présentes sur le territoire national.⁸ Aussi, les agents sociaux, à tous les niveaux territoriaux, sont appelés à s'organiser afin de créer réflexivement une socialité associative et de produire un nouvel ordre socio-territorial. En d'autres termes, ils s'attèleront à reconstruire localement puis nationalement un sous-système social constitué et constituant de normes, de valeurs et de pratiques modernes (Dorvilier, 2012: 146). Aussi, l'aménagement du territoire en Haïti, ça veut dire auquel travail public qui délimite les terres attribuées à l'agriculture, au logement, aux infrastructures et aux espaces publics et de protection et conservation (la biodiversité⁹) offre sans doute le champ à la décentralisation au développement local nécessaire aussi à la constitution d'une sous-système que peut projeter et inscrire son avenir dans une question du droit du foncier sur tous le territoire. Il y a des chercheurs qui rappellent que le repli sur la petite propriété va créer des espaces civiques nouvelle entre l'Etat et a famille (Pierre Louis, 2012; Castor, 2012).

Cet espaces de dialogue est nécessaire parce que l'état haïtien tout en promulguant beaucoup de lois créant

des aires protégées qui n'ont pas protégée son patrimoine naturel. Et aussi, la législation haïtienne n'est pas claire sur les responsabilités de gestion. Trois ministères interviennent indirectement dans la gestion actuelle des aires protégées, ils n'ont ne pas établir une plateforme ouverte qui manifestent l'intérêts de tous les acteurs dans les aires protégées.

3.- Une réflexion du pont de vu sociétaire sur rôle de l'intervention internationale en Haïti (post tremblement 2010)

Lors de la conférence des donateurs à Mars 2010 à New York l'engagements de financement de 10 milliards de dollars¹⁰ ont été réalisés pour le développement d'Haïti par la communauté internationale, dont 5 milliards pour les 2 premières années. Il a été convenu que le contenu de la future coopération au développement en Haïti soit fixé par le plan d'action présenté par le gouvernement haïtien. Le contrôle de la cohérence des activités de tous les acteurs nationaux et internationaux dans le plan d'action du gouvernement ainsi que de la coordination des projets prévus appartient au comité¹¹ nouvellement créé pour la mise en place d'Haïti, tous les projets sont présentés. Vu le nombre des nouvelles

8. La critique au champ de manœuvre de la coopération au développement – publique ou privée, bilatérale ou multilatérale, laïque ou religieuse a été constante avec la détente jean claudienne (1972-1986). Jusque au présent l'aide internationale va s'abattre sur Haïti, de façon disproportionnée et anarchique, « ... annulant toute possibilité d'évaluation de son montant global, ignorant toute planification nationale et éventuellement désireuse d'articuler ses initiatives et assistant imperturbablement à l'échec monstrueux de la plupart de ses actions. On peut même soutenir que si le régime a duré si longtemps, il n'en faudrait pas chercher la raison ailleurs que dans cette avalanche d'aide internationale, que n'eut de cesse jusqu'au moment où tous les mécanismes sociaux et économiques du pays s'en trouvèrent détériorés et pervertis » (d'Ans, 1987: 213; 214).

9. La convention sur la diversité biologique (RIO, 1992), en son article 2, définit comme suit la biodiversité : « la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie

; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes. Ainsi cette expression englobe tout ce qui possède les caractéristiques du phénomène vital, comme la flore cultivée et sauvage, les animaux domestiqués, etc. L'Île d'Haïti fait partie du hotspot de la Caraïbe. La diversité biologique d'Haïti est constituée de trois grands ensembles qui sont: les espèces de la vie sauvage non encore utilisées, les espèces utilisées dans la médecine traditionnelle ou d'autres activités traditionnelles et les espèces faisant objet de pratiques agricoles (ANAP, 2009 et <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-Convention-sur-le-diversite.html>, visitée, 15 Juliet, 2013).

10. Entre les donateurs a conduit aux États-Unis (1,15 milliard de dollars américaines) et l'Union Europe (1,3 de dollars américains).

11. La commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti. L'ex président American Bill Clinton était le principal pivot de la CIRH, avant sa disparition forcée comme exigence du gouvernement de Martelly (2012). Comme Jean Paul (2012b, p. 155) décrit bien « ... aucune décision ne peut être validée sans son consentement. Ce qui est interprété comme une mise sous tutelle de la reconstruction d'Haïti, pays



acteurs internationaux et les énormes ressources financières qui aurait seront investis au cours des prochaines années dans le pays, ainsi l'État haïtien doit être garanti la propriété (ownership) des actions. En outre, sur proposition du gouvernement haïtien le Fonds de reconstruction d'Haïti¹² a été fondé et est géré à la manière ensemble par la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et les Nations Unies. Ces fonds non affectés et à financer des projets bilatéraux de mise en œuvre des organisations qui respectent le plan d'action approuvé. La durée des fonds est assurée jusqu'à 2017. Un nouvel acteur en Haïti est la Foundation Clinton-Bush (FCS), qui a été à la demande du président Obama après le tremblement de terre dans la vie à recueillir des dons privés. Le capital de la Fondation est actuellement de 30 millions de dollars.¹³

Mais, selon tous des experts, Haïti continué avoir en état faible¹⁴ condamné à se dégrader grâce à une fracture radicale entre les élites, les classes moyennes et le peuple. On a considère un pays qui souffrent l'héritage de sociétés jetées précocement dans la mondialisation.¹⁵ Un pays qui aujourd'hui avec un ordre public, la pris de décision publique et même des arbitrages électoraux réglementée à partir de l'extérieur. Mais, aussi un pays qui doit coopérer entre les capitale extérieur qui sommes arrivé à travers de donation, une rôle plus dominante des organisation non gouvernementale et une classe politique corrompue, arrogant et ignorant avant la force d'une société qu'exige une participation politique réelle (Corton, 2011).

Pour la grande majorité des universitaires et des représentants d'organisations de la société civile en Haïti les organisations non-gouvernementales internationales (ONGI) présentes dans le pays ne sont pas membres de la société civile, « car une société ne peut pas être influencée ni dirigée par l'extérieur » (citation de discussions des groupes de travail, en Welthungerhilfe, 2012: 14). Il semble vraiment intéressant que parmi les intellectuelles « la société civile constitue un corps social qui s'oppose au corps politique, c'est à dire une lie de contre-pouvoir » (citation d'ateliers parallèles, en Welthungerhilfe, 2012: 13). Ces croyances ont leurs origines principalement dans le pullulement des ONG étrangères après au dévastateur ont a acquis une forte affluence de l'aide publique au développement, et absorbant une grand partie de cette aide dans le pays, néanmoins on n'y constate aucun signe d'une dynamique de développement endogène, cohérent et durable (Dorvilier, 2012: 150). Néanmoins, les ONG en termes sur le respect des droits et sur la démocratie ont un rôle d'accompagnement dans la question des services, en certain degré un rôle de représentation au niveau sociopolitique et dans le renforcement du capital humain. Mais tout cet engagement, nécessairement ne préconise pas un renforcement des capacités de l'État, la mise en œuvre de directrice plus participatif sur la gouvernance du territoire nationale.

En général, le rôle de l'intervention internationale - que ce soit dans le domaine de la sécurité intérieure est le

que dépend des États-Unis d'Amérique dans tous les domaines, depuis le financement des élections jusqu'aux grandes décisions politiques, lesquelles devraient, au primer chef concerner le peuple haïtien. Les OSC (organisations de la société civile) ont rappelé que ce fut sous l'administration Clinton que les forces militaires étrangères étaient revenues, après soixante ans, comme force d'occupation en Haïti, la présence de Bill Clinton au sein de la CIRH – et alors au charge de la Fondation Bush-Clinton (note de l'auteur) – est interprétée comme une mainmise de l'Empire sur le processus de la reconstruction. »

12. <http://www.haitireconstructionfund.org/hrf/>, visitée Juin, 21, 2013.

13. Cette organisation priorisait en plus de l'éducation et de la santé, les programmes de création d'emplois et les projets du développement économique local sont pris en charge avec une attention particulière participation des femmes et les aspects environnementaux.

14. Corton (2011: 12 ss.) offre des trios critères pour définir un État fragile ou une

société fragile : des faiblesses au niveau de la gouvernance politique, de la sécurité et du développement.

15. Il n'y a pas, non plus, de législation sur les associations en Haïti et universitaires qui mettent l'accent sur l'hétérogénéité de la société civile et d'une nécessaire redéfinition de la notion de société civile sont apparus avec le début de la démocratie (1987) (Saint Paul, 2012). Historiquement l'Etat était toujours contre la société civile, et encore après la dictature de Jean Claude Duvalier (fin 1986) n'a existé pas de structures de coordination de la société civile où les organisations haïtiennes sont présentes. Il ne faut pas oublier qui s'agit d'un État produit d'une guerre de races avec toutes ses atrocités; ce pourquoi les constitutions n'ont jamais eu une grande influence sur la réalité politique en Haïti, et la pluparts des présidents mulâtres, qui s'insèrent plus dans la tradition républicaine, n'ont pas hésité à violer la loi pour étendre leur pouvoir (Fleischmann, 2008; Fatton, 2007; Bissainthe, 2012).



domaine de l'aide ou l'assistance technique¹⁶ – n'est pas vu positivement par une grande partie de la population. Historiquement, les donateurs ont souvent la priorité à des thèmes et à la logique interne aux besoins de gestion d'un pays à peine gérable (Salignon, 2012). Mais l'aide étrangère¹⁷ elle a aussi été manipulée au cours des dernières années dans un mauvais jeu du clientélisme et le paternalisme des organisations de la société civile qui ont une responsabilité particulière.¹⁸ Selon l'International Crisis Group (ICG, 2013: 26) "*the internationalization of Haitian issues also has compounded the difficulties of achieving domestic political compromise. All too frequently political forces seek to draw in international actors to either support them in a struggle for dominance or to urge them to destroy y process controlled by their forces.*" Les projections de ICG (2013) qui depuis l'évasion forcé d'Aristide à l'exil en 2004 et l'arrivée des troupes multinationales (MINUSTAH) surveille les progrès du processus de réconciliation, les élections et le politique public en résultant ne favorise pas un scénario positif, mais retrouve un état de paralysie politique et le manque de consensus sur les priorités stratégiques.

Les défis sont ajoutés selon l'agence sur des questions telles que la gouvernance, la réalisation d'un consensus parmi les élites à l'intérieur et à l'extérieur du pays, mettre en œuvre efficacement les stratégies de réduction

de la pauvreté et de l'État de droit où les citoyens et leurs institutions sont reflétées dans leurs droits et devoirs, défendent et respectent les uns les autres.¹⁹

4.- La problématique de la conservation de la biodiversité en Haïti

Les pays des Caraïbes, en particulier Haïti, souffrent de nombreux problèmes environnementaux, notamment la déforestation, la dégradation, la désertification, la baisse de fertilité des sols et une réduction dramatique de la biodiversité. L'amenuisement de ces ressources prive les populations pauvres de cette région d'un potentiel d'adaptation aux nouvelles conditions socioéconomiques et environnementales, telles que l'augmentation de la population et le changement climatique. Par conséquent, la protection de la diversité biologique, indispensable à la sécurité alimentaire,²⁰ et l'utilisation durable des ressources sont devenues des préoccupations majeures dans cette région.

Dans la plupart des pays en développement, l'environnement et la pauvreté sont hautement liés et entraînent les populations à faire face à plusieurs enjeux. Le profil d'écosystème haïtien identifie 17 zones clés pour la biodiversité et deux corridors de conservation, dont l'un est binational. Le profil révèle aussi que ces écosystèmes sont particulièrement fra-

16. En attendant, l'élan de solidarité internationale a injecté rien qu'en 2010, entre 2 et 3 milliards de dollars Us dans l'économie haïtienne. Cette aide massive et spontanée – en majorité des dons privés – représente presque la moitié du PIB 2010 d'Haïti (6,5 milliards, en 2009, moins la contraction de 8,5% du au séisme) (selon Salignon, 2012, p. 192). Une perfusion sans précédent pour une opération humanitaire internationale dans un pays aussi pauvre (Evrard, 2011).

17. Nous nous référons en particulier à l'aide humanitaire après le tremblement de terre de 2011, qui est à peine mesurable. Les chiffres disponibles pour 2010 parlent pour 1,4 milliards de dollars que ont été collectés sur le seul territoire américain en faveur des victimes du séisme et parmi les principales organisations multinationales ayant bénéficié de l'élan de générosité en faveur de sinistrés à savoir: la Croix Rouge américaine (479 millions de dollars US), Catholic Relief Services (159 millions), Partners in Health (82 millions), L'Unicef au travers de son bureau aux États-Unis (72 millions), Médecins sans frontières aux États-Unis (68 millions), le fonds Clinton-Bush pour Haïti (52 millions) World Vision (44 millions), parmi les faits saillants (Salignon, 2012: 187).

18. Selon les mots de Saint Paul (2012:268; 269), "... en el país tenemos dirigentes de OSC (organizaciones de la sociedad civil) que manejan anualmente millones de dólares; es el momento de que esos actores echen mano de sus redes de relaciones para apoyar el país: dicho esto, queremos ver en Haïti a OSC críticas pero también que contribuyan materialmente a sacar adelante al país."

19. Ce dernier point de l'inclusion sociale et les termes de référence du degré de participation effective aux décisions politiques et décision semble essentiel pour la survie de tout gouvernement actuel et futur, comme "decades of government inaction, growing frustration and decreasing citizen tolerance leave little margin for error. The Haitian Brand of politics in effect virtually excludes the majority of citizens, and it is becoming increasingly difficult for any administration to govern effectively" (International Crisis Group, 2013, i).

20. Paul (2012) note que plus de 60% de la population vit en Haïti avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté modérée, dont un maximum de 3,5 millions de personnes sont des situations d'insécurité alimentaire, ce qui explique l'insuffisance d'production agricole (i) le faible niveau d'emploi et de revenu (ii), et les prix



giles, limités et soumis à de fortes pressions. Les gens sont peu sensibilisés à l'importance des services écologiques et des coûts induits par leur perte. Les zones importantes en termes de services écologiques, comme les zones humides, les réserves forestières et d'autres aires protégées²¹ sont sous-estimées. Les politiques et les législations nationales ont tendance à ignorer les causes sous-jacentes des problèmes écologiques, comme par exemple la croissance de la population. De plus, les organisations gouvernementales et non gouvernementales responsables de la protection de l'environnement sont désavantagées par un manque de capacités.

Les contraintes environnementales particuliers ont déclenché une série de problèmes inter-reliés de façon systémique et dont l'acuité ne cesse d'y croître (PNUE & PNUD, 2013):

- *Les écosystèmes en Haïti subissent des modifications depuis longtemps. La situation actuelle se caractérise par une dégradation graduelle et plus intense des sols et de l'écosystème qui a pour conséquence une perte de la biodiversité (2% couverture végétale, 50% de la flore et faune disparu), une dégradation dont les effets deviennent de plus en plus sévères.*
- *L'utilisation non durable des ressources forestières qui résulte des régimes fonciers inappropriés, des valeurs traditionnelles et de l'utilisation des systèmes fonciers inadaptés au contexte actuel, ainsi que de l'approvisionnement en charbon urbain (30 millions*

d'arbres sont coupés annuellement pour couvrir 70% des besoins énergétiques des haïtiens, sans aucun projet de reboisement ni de reforestation).

- *La croissance démographique rapide, environ 1,7% par an.*
- *La combinaison des changements naturels et anthropogéniques avec pour effet une réduction significative non quantifiée de la biodiversité, une perte de l'environnement habitable sauvage, une détérioration de la productivité des sols sur une vaste étendue et une grande pression sur le reste des ressources naturelles.*
- *Une faible capacité institutionnelle et scientifique nationale en particulier sur les domaines de la biodiversité et la sécurité alimentaire. Par conséquent, une grande partie de la population (y compris les agriculteurs, les étudiants et les fonctionnaires) n'ont pas d'apprentissage social et ni de connaissances sur l'importance des écosystèmes pour la sécurité alimentaire (Céluis, 2011).*

Il est connu que le risque d'extinctions d'espèces est très sérieux dans les Caraïbes. Selon le CEPF, Haïti serait l'un des pays les plus dégradés du monde sur le plan environnemental (CEPF, 2010). Toutefois, malgré son état environnemental connu comme alarmant, on trouve en Haïti une grande variété d'espèces et d'écosystèmes terrestres, côtiers et marins.²²

élevés de consommation (iii). Dans leur étude met en évidence les problèmes de sécurité alimentaire sont des éléments tels que l'eau et le charbon - essentielle pour la préparation des repas - représentent actuellement (2012) 30% du coût du repas. Le secteur agricole nationale ne couvre que 47% des besoins alimentaires par la production nationale, selon la FAO devrait augmenter dans les aliments jusqu'en 2017 de 50%, ce qui nécessitera des politiques supplémentaires dans un pays où 70% de la population vit avec un revenu par habitant de deux dollars par jour.

21. Le décret de 2006 qui crée l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP) dont l'application d'aires protégées en Haïti laisse encore à désirer n'a pas résolu le problème de la gestion des aires protégées. L'état haïtien n'a pas une bonne pratique en matière d'application des décrets sur les aires protégées. Avant le séisme du 2010, il n'existe que deux plans «préliminaires» de gestion (Parque La Visite

et Macaya) qui n'ont jamais été implémentés. La présence étatique dans les deux sites considérés comme les aires protégées principales est encore très discrète. Dans les faits, 3 ministères sont présents dans des aires protégées: le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), le Ministère de l'Environnement (MDE) et le Ministère du Tourisme (MDT). Ils sont présents à travers 3 structures: La direction des ressources naturelles du MARNDR, la surveillance environnementale du MDE et la Direction générale du Parc.

22. Aucuns exemples ne sont les forêts, les couverts boisés non continus, les agroécosystèmes, les mangroves, les récifs coralliens, les estuaires, l'herbiers marins, lacs, les étangs, rivières et les zones humides.



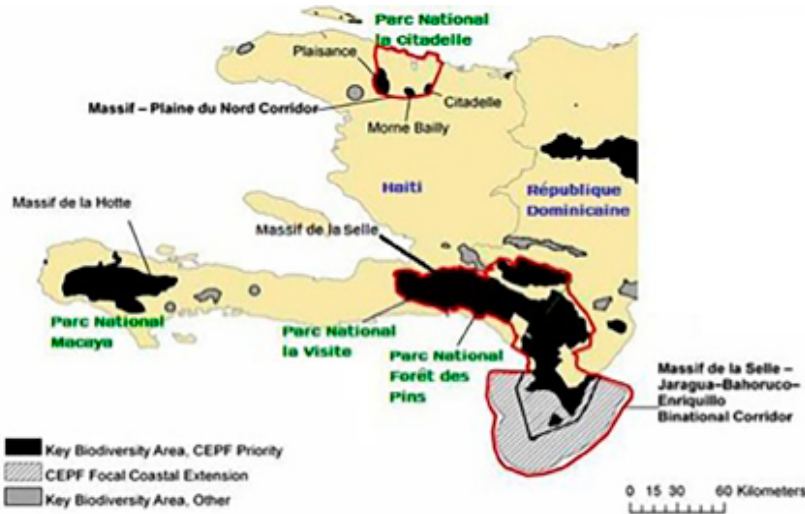


Illustration: Parcs nationaux (en noire) et zones clés pour la biodiversité. Les zones délimitées en rouge constituent les zones d'intervention du projet CBC.

L'initiative du Corridor Biologique dans les Caraïbes (CBC) comprend actuellement (mai 2013) trois pays: Haïti, Cuba et la République Dominicaine. Ces trois pays sont sujets à des phénomènes météorologiques extrêmes, dont des ouragans et des tempêtes tropicales. Ils ont tous trois été victimes de phénomènes naturels ces dernières années, comme les tempêtes tropicales Isaac et Sandy en septembre et octobre 2012. Haïti est, de plus, encore rongé par la hausse de son taux de pauvreté, par les destructions massives dues au séisme de janvier 2010 ainsi que par une reconstruction qui progresse très lentement, notamment au niveau de l'infrastructure.²³

La situation initiale pour les gouvernements nationaux est telle que la création d'une connectivité des réserves

naturelles offre un potentiel de collaboration régionale, que ce soit concernant le transfert de technologie des pays, que ce soit par l'ébauche de training tools (outils de formation) ou par le transfert de méthodes relatives à la durabilité écologique. Le CBC contribue, par ailleurs, à deux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD): la diminution de la pauvreté et l'assurance de la durabilité écologique.

Jusqu'en juin 2013, l'initiative CBC suit l'une des huit lignes thématiques définies dans le plan d'action de 2009²⁴: la délimitation et l'organisation des espaces à préserver les plus importants pour la sauvegarde de la diversité endémique des espèces. Les activités englobent l'ébauche d'un cadre institutionnel «transfrontalier» approprié pour Cuba, Haïti et la République dominicaine. D'après la 2ème déclaration de politique générale de Saint-Domingue (mars 2009), l'initiative CBC est la priorité déclarée des gouvernants et doit être considérée comme conforme aux obligations internationales des pays dans le cadre de la Convention sur la biodiversité.²⁵

La direction des programmes de l'initiative CBC dispose, de plus, d'un bon réseau concernant les décideurs dans chaque Ministère de l'environnement, ce qui renforce la probabilité d'une prolongation au-delà de la fin de la période prévue (juin 2013).²⁶

23. Heine et Thompson (2011) sont émués dans son jugement sur le règlement adéquat et sa non application avant le séisme, « ... the lack of proper building codes in an area that had not been hit by a quake of that magnitude in two centuries ; that law enforcement of whatever codes existed in a country where government oversight of rules and regulations is virtually non-existent; and the fact that many bidonvilles are built on the barren, vegetation-denuded hills that surround the Haitian capital, all add up to a recipe for disaster once any natural disaster strikes – be they hurricanes, tropical storms or earthquakes” (Heine et Thompson, 2011: 2).

24. Sauvegarde de la diversité biologique (1); développement économique et social (2); recherche scientifique (3); contrôle et valorisation de la biodiversité (4); formation et développement de capacités (5); gestion de la connaissance (6); éducation environnementale et sensibilisation de l'opin-

ion publique (7) et délimitation et organisation (8).

25. Officiellement la « Convention sur la diversité biologique » (Convention on Biological Diversity, CBD) après les rencontres internationales qui se tiennent de manière périodique depuis 1994. La convention sur la biodiversité est un traité international sur l'environnement négocié lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) du 5 juin 1992 à Rio de Janeiro et entré en vigueur le 29 décembre 1993. En décembre 2011, la CDB comptait 193 Etats contractants et a été signée par 168 Etats et par l'UE. Haïti, Cuba et la République dominicaine ont déjà ratifié la convention l'année de sa création en 1992. Les Etats contractants s'engagent selon le droit international public à appliquer la CDB, mais n'y sont pas contraints. En conséquence, de nombreux pays n'ont présenté aucune stratégie nationale concernant la biodiversité jusqu'à présent (<http://www.cbd.int/>, 13 novembre 2012).



5.- Perspectives pour l'environnement et suggérées pour l'action d'Etat

Haïti est un pays particulièrement dépendant de l'aide internationale s'est encore accrue après le séisme qui l'a mis à terre (CIRH).²⁷

Il est important de noter que la crise environnementale haïtienne est soutenue en grande partie par le fardeau de la pauvreté résultant de politiques macro-économiques défavorables aux populations les plus démunies. L'analyse des causes directes et indirectes de la dégradation des sols et de la perte de la biodiversité a permis l'identification des contraintes majeures à surmonter avant de procéder à la conservation de la biodiversité sur des terres réhabilitées. Les contraintes identifiées se présentent comme suit: (i) Le manque de mesures d'incitation économiques qui intègrent la génération de revenus à la gestion durable et à la conservation des ressources naturelles; (ii) la pression sur les ressources forestières pour palier à la contrainte résultant d'un manque d'alternatives à l'approvisionnement en charbon de bois; (iii) le manque de systèmes de gestion durable pour les ressources naturelles ; (iv) faibles interrelations entre recherche et politique de développement.

En Haïti on observe un manque de lien entre recherche et politique de développement; certainement dû à l'absence

26. Et bien qu'il y eu des retards considérables dans la phase de démarrage en raison du manque d'organisation de l'équipe des trois pays et d'une connexion floue au niveau du contenu avec les ministères de l'environnement. On peut de facto parler d'un début de projet que depuis mars 2012 avec une équipe de 12 personnes, dont 5 chercheurs appliqués et 1 chargée de communication, sous la direction du biologiste cubain Dr. Nicasio Viñas Dávila.

27. L'inertie actuelle du gouvernement et de l'administration, les retards de la commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti, tout comme la réticence des États à verser l'argent n'augurent rien de bon. Selon Farmer (2011) plus de 60% des fonds promis pour les exercices cumulés 2010 et 2011 demeurent non décaissés. Le rapport indique également l'importance croissante d'aide des bailleurs bilatéraux et multilatéraux demeure une ressource beaucoup plus importante que les recettes internes du gouvernement haïtien, de l'ordre de 130% en 2009 et 400% en 2010 selon estime.

de stratégies de recherche publiques/nationales clairement définies, cohérentes ou de cadres conceptuels appropriés. Il n'existe pas non plus des réseaux où les chercheurs et les institutions de recherche peuvent échanger, dialoguer, tirer parti de la connaissance cumulative, pour s'adapter aux exigences de développement et aux priorités nationales. Cette distance entre recherche, société et politique ne permet pas de construire une chaîne de valeur ajoutée conduisant à des découvertes innovantes susceptibles de répondre aux besoins ; au niveau régional il y a une faible interconnexion des réseaux de chercheurs: La recherche et l'innovation sont deux domaines susceptibles de tirer avantage d'une coordination régionale des projets et d'une mise en commun des ressources de différents pays.

Dans les Caraïbes peu de projets et programmes communs de recherche ont été réalisés à cause d'un manque de cadre institutionnel de promotion de la coopération régionale. Les quasi inexistance d'associations professionnelles efficaces est une autre facette des lacunes d'ordre institutionnel.

Ils sont le résultat d'une série de problèmes inter-reliés de façon systémique d'un État qui ne voit pas la société civile comme un scénario donc les citoyennes mises en place en agréés et en accord sur la participation dirigée au pouvoir politique. Mais, quels sont les alternatives identifiées face aux contraintes? Force est de constater qu'à l'aggravation de ces problèmes n'a pas correspondu la mise en place d'un cadre institutionnel favorable à une gestion durable et concertée des ressources naturelles. On a besoin d'actions qui permettent un tournant décisif pour la sauvegarde de l'écosystème et le développement des communautés locales. Mais, ce sont quelles les actions « les plus cruciaux »?

Partis de notre recherche, il faut mettra en œuvre des stratégies de promotion d'un tel cadre comme le CBC avec l'État et les ONG permettant de répondre aux nombreux défis à relever, notamment :



- *La generación des avantages significatifs issus des terres réhabilitées, créant ainsi les stimulants économiques nécessaires pour assurer une gestion et une conservation durable des ressources.*
- *L'amélioration des techniques de réhabilitation des sols développées à travers la recherche-développement pour assurer la sécurité alimentaire.*
- *La diminution de la pression sur les ressources forestières pour palier à la contrainte résultant du manque d'alternatives à l'approvisionnement en charbon de bois. Le renforcement institutionnel mettant l'accent sur le développement d'une coopération transfrontalière effective dans la recherche des solutions judicieuses aux problèmes communs.*
- *La mise en œuvre d'un système d'informations en temps réel, et de planification prospective qui éclaire les décideurs et gestionnaires à tous les niveaux: local, national, régional.*

De nombreux experts partagent l'opinion de causalité entre une faiblesse structurelle de l'Etat et la société civile, bien que d'autres y voient plutôt le processus de cas symptomatique haïtienne de cooptation politique de les organisations de la société civile (Saint Paul, 2012).²⁸ Dans le projet de reconstruction et de progrès du pays vers une meilleure consolidation des structures démocratiques et de la cohésion sociale, car les organisations de la société civile jouent - en particulier depuis le séisme du 12 Janvier 2011 -, à la fois, un rôle de contrôle du pouvoir politique intervient dans le public à faire pression sur les fonctionnaires de l'Etat à s'acquitter de leurs fonctions institutionnelles, comme d'une entité et partenaire de coopération avec le gouvernement, l'Etat, les acteurs des diasporas et les plus influents de la communauté internationale. Le grand défi du pays - également dans les domaines de la conservation et de la restauration de la biodiversité - est une planification stratégique et des politiques d'inclusion sociale, d'éducation et prévision social et du patrimoine environnementale (Saint Paul, 2012; ICG, 2013).



Bibliographie

- AGENCE NATIONAL DES AIRES PROTÉGÉES (ANAP) (2009). Stratégie de Montage de l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP). Port-au Prince, Ministère d'Environnement.
- BISSAINTHE, J. G. (2012). Haïti: El drama nacional. Santo Domingo: Ediciones Librería La Trinitaria.
- BELLO, M. & Demarchi, A. (2011). Haïti: L'innocenza violata; chi sta rubando il futuro del paese? Roma: Infinito.
- CASTRO, S. (2012). Le racines séculaires d'une difficile construction. In Rainhorn, J.-D. (Dir.), Haïti, réinventer l'avenir (pp. 35-45). Paris /Port –au Prince: Editions de la Maisons de Sciences de l'Homme/Editions de la Université d'État d'Haïti.
- CÉLIUS, C. A. (2011). Le défi haïtien: économie, dynamique sociopolitique et migration. Paris : L' Harmattan.
- CORTON, A. (2011). L'État faible : Haïti et République dominicaine. Montréal: Edition revue et augmentée.
- Cour des Comptes (2013). L'aide française à Haïti après le séisme du 12 janvier 2010.- Rapport public thématique. Paris: Direction de l'information légale et administrative (DILA).
- Critical Ecosystem Partnership Fund (CEPF) (2012). Ecosystem Profile: the Caribbean islands biodiversity hotspot. New York: Bird Life International.
- D'ANS, A.-M. (1987). Haïti : Paysage et Société. Paris: Carthala.
- DORVILLIER, F. (2012). Crise haïtienne du développement: essai d'anthropologie dynamique. Québec City: Presses de L'Université Laval.
- EVARD, L. (2010). Sortir Haïti de la dépendance humanitaire. Humanitaire, supplément, décembre.
- FARMER, P. (2011). Has aid changed? Channeling Assistance to Haiti before and after Earthquake, New York, Office of the Special Envoy for Haiti, Juin, document en ligne: http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/has_aid_changed_en.pdf
- FATTON, R. (2007). The Roots for Haitian Despotism. Boulder: Lynn Rienner Publishers.
- FLEISCHMANN, U. (2008). L'histoire de la fondation de la Nation haïtienne ; mythes et abus politiques. In L.- F. Hoffman, F. Gewecke & U. Fleischmann, Haïti 1804 – Lumières et ténèbres.- Impact et résonances d'une révolution (pp. 161-182). Madrid: Iberoamericana ainsi que Frankfurt a.M.: Vervuert.
- HELVETAS (2009). Rapport d'évaluation externe de la 2ème phase du Programme d'Helvetas « Préservation et Valorisation de la Biodiversité en haute altitude en Haïti. Port-au Prince : Direction du développement et de la coopération DDC
- HEINE, J. & Thomson, A. S. (2011). Fixing Haiti: MINUSTAH and beyond. Tokyo/ New York / Paris: United Nations Press.



- HOLLY, D. A. (2011). *De l'État en Haïti.- Un Essai*. Paris: L'Harmattan.
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP (2013). *Governing Haiti: Time for national Consensus, Latin America and Caribbean Report*, No. 46.
- MAGNY, E. (1995). *Environnement – développement: crises et réponses*. Port-au Prince: Impr. II.
- MATIBAG, E. (2003). *Haitian-Dominican counterpoint: nation, state and race on Hispaniola*. New York: Palgrave MacMillan.
- PAUL, G. (2012a). *Haiti: canasta básica, consumo y política alimentaria*. In V. Alba & G. Carlos et Vega Cánovas (Ed.), *Haití y México: hacia nuevas formas de cooperación* (pp. 63-116). México D.F: El Colegio de México, Centro de Estudios Internacionales.
- PNUE / Gouvernement d'Haïti / Université Quisqueya (2010). *GEOHaïti : État et Perspectives de l'Environnement*.
- PNUE / PNUD (2013). *Haïti - République dominicaine.- Défis environnementaux dans la zone frontalière*. Panamá- New York : PNUE / PNUD.
- PIERRE- LOUIS, M. (2012). *Une souveraineté à inventer*. In J.-D. Rainhorn (Dir.), *Haïti, réinventer l'avenir* (pp. 343-352). Paris /Port –au Prince: Editions de la Maisons de Sciences de l'Homme / Editions de la Université d'État d'Haïti.
- RAINHORN, J.-D. (Dir.) (2012). *Haïti, réinventer l'avenir*. Paris / Port –au Prince: Editions de la Maisons de Sciences de l'Homme / Editions de la Université d'État d'Haïti.
- SAINT PAUL, J. E. (2012a). *La sociedad civil y los avances democráticos en Haití*. In V. Alba & G. Carlos et Vega Cánovas (Ed.), *Haití y México: hacia nuevas formas de cooperación* (pp. 189-220), México D.F: El Colegio de México, Centro de Estudios Internacionales.
- SAINT PAUL, J. E. (2012b). *La société civile haitienne à l'épreuve d'une crise humanitaire*. In J.-D. Rainhorn (Dir.), *Haïti, réinventer l'avenir* (pp. 149-160). Paris / Port –au Prince : Editions de la Maisons de Sciences de l'Homme / Editions de la Université d'État d'Haïti.
- SALIGNON, P. (2012). *Haïti, République des ONG: L'empire humanitaire en questin*. In J.-D. Rainhorn (Dir.), *Haïti, réinventer l'avenir* (pp. 185-198). Paris / Port –au Prince : Editions de la Maisons de Sciences de l'Homme / Editions de la Université d'État d'Haïti.
- SÁNCHEZ, N. (2008). *Geopolítica y medio ambiente: el Corredor Biológico del Caribe*. *Revista del Observatorio Social de América Latina*, 8 (23), 155-164.
- WELTHUNGERHILFE (Agro Action Allemand) (2012). *Vivre au-delà des urgences.- Les Haïtiens, acteurs de leur propre développement*, Conférence Débat initiée par la Welthungerhilfe, Port-au Prince, novembre 27.

